



UN1TÉ

MOSELLE

B.C.T.I.

Saisi par les effectifs de la B.C.T.I. qui expliquent :

- que leurs frais de missions n'ont pas été payés depuis juillet 2024**
- leur impossibilité à se connecter aux fréquences d'ondes police sur l'ensemble de la zone**
- qu'ils ne peuvent utiliser L.R.P.P.N. hors de leur département d'affectation**



Le Bureau Départemental UN1TÉ 57 est intervenu auprès des différents services concernés par ces problèmes et a obtenu :

- le versement immédiat des frais de missions***
- l'étude de faisabilité est en cours au niveau de la D.I.P.N. 57 quant à l'accès, aussi bien aux ondes régionales, qu'à L.R.P.P.N. !***

